

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Du 28 mai 2020

19h30

Convoqués le 18 mai 2020

Nombres de membres du conseil : 15 en exercice : 15 présents : 15

L'an deux mille vingt, le 28 mai 2020 à 19h30, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle pour tous de la commune sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, Mme Delille, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, Marie-Isabelle Diaz, Remy Fructus, Jonathan Gardet, Martial Labrosse, Floriane Larue, Jennifer Lebreton, Jean-Marc Nicolas, Noël Mercier, Elisabeth Perronnet.

Nombres de membres dont le conseil municipal doit être composé : 15

Nombres de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 15

La séance est sous la présidence de Monsieur Nicolas Crasnier, Adjoint au Maire sortant après l'appel nominal des Conseillers Municipaux élus lors du scrutin du 15 mars 2020.

1. Installation des conseillers Municipaux

Monsieur Nicolas Crasnier appelle un par un les Conseillers élus lors du scrutin du 15 mars 2020 :

- Mme Annabelle Auclerc avec 285 voix
- M. René Auclerc avec 282 voix
- M. Fabien Barillé avec 282 voix
- M. Franck Bouchacourt avec 288 voix
- M. Ghislain Butin avec 283 voix
- M. Nicolas Crasnier avec 264 voix,
- Mme Marie-Isabelle Diaz avec 278 voix
- M. Remy Fructus avec 261 voix
- M. Jonathan Gardet avec 290 voix
- M. Martial Labrosse avec 293 voix
- Mme Floriane Larue avec 288 voix
- Mme Jennifer Lebreton avec 282 voix
- M. Jean-Marc Nicolas avec 207 voix
- M. Noël Mercier avec 260 voix
- Mme Elisabeth Perronnet avec 276 voix

Monsieur Nicolas Crasnier, Adjoint au Maire sortant, déclare installer dans leurs fonctions les conseillers Municipaux.

Monsieur René Auclerc, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux préside la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Madame Annabelle Auclerc est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Ghislain Butin et Jonathan Gardet sont désignés en qualité d'assesseurs.

1. Élection du maire

Monsieur René Auclerc sollicite les candidatures pour le poste de Maire.

M. Nicolas Crasnier se porte candidat.

Le président invite le conseil à procéder à l'élection du maire, par un scrutin à bulletins secrets.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Élection du maire :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

René Auclerc : 1 voix

Nicolas Crasnier : 13 voix

Marie-Isabelle Diaz : 1 voix

Nicolas Crasnier ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **Maire** et est immédiatement installé.

1. Fixation du nombre d'adjoints

Le Maire, qui prend la présidence de l'assemblée, propose de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à 4.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, fixe le nombre d'adjoints au Maire à 4

2. Élection des adjoints

Le président rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutin successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint .

Appel à candidatures : René Auclerc, Franck Bouchacourt, Rémy Fructus, Noël Mercier, Elisabeth Perronnet sont candidats aux postes d'Adjoints.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

- Élection du **Premier adjoint** :
- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

René Auclerc : 2 voix

Rémy Fructus : 12 voix

Franck Bouchacourt : 1 voix

Rémy Fructus ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **Premier Adjoint** et est immédiatement installé.

→ Élection du **Deuxième adjoint** :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

René Auclerc : 14 voix

Noël Mercier : 1 voix

René AUCLERC ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **Deuxième Adjoint** et est immédiatement installé.

→ Élection du **Troisième adjoint** :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

Franck Bouchacourt : 15 voix

Franck Bouchacourt ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **Troisième Adjoint** et est immédiatement installé

→ Élection du **Quatrième adjoint** :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

Elisabeth Perronet : 13 voix

Noël Mercier : 2 voix

Elisabeth Perronet ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée **Quatrième Adjointe** et est immédiatement installée.

1. Lecture de la charte de l'Élu local

René Auclerc procède à la lecture de la charte.

Nicolas Crasnier ouvre le débat sur son application

Explications sur les conflits d'intérêts

Pas d'autres débats

2. Questions diverses

Avant de lever la séance, le président demande au public présent dans la salle s'il souhaite poser des questions.

Nicolas CRASNIER rappelle qu'il sera en permanence à la mairie les mardis et vendredis matin.

Réunion le 3 juin à 8h pour la vérification électrique des bâtiments communaux

Visio conférence par la sous-préfecture le vendredi 5 juin à 17h30 pour le COVID

Réunion avec Performance le 9 juin à 9h30 pour revoir les contrats téléphoniques et autres.

Questionnement sur l'assainissement, suite à une réunion le matin où ont assisté Marie-Isabelle Diaz, Noël Mercier et Rémy Fructus.

Rappel des prochaines dates de conseil

- 4 juin 19h30

- 25 juin 19h30

- 9 juillet 19h30

La séance est levée à 20h29